



**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018**  
**PROCES VERBAL DE CARENCE**

**Représentants de la ligue présents :** Patrick BEAUSSART (Président Ligue), Jacques HARBONN (Secrétaire Général Ligue), Jacques RAY (Trésorier Ligue), Pierre FREYCENET (Vice-Président Ligue)

**Représentants des comités départementaux :** Jean MONTAGUT (75), Marie-Hélène D'ARBONNEAU (78), Hugues LECONTE (92), Christiane DEMEILLAT(93)

L'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue, régulièrement convoquée, s'est tenue le lundi 3 septembre 2018. Les membres de la ligue régionale d'Ile-de-France de Tennis de Table se sont réunis 1/3 rue de la poterie, 93200 Saint-Denis, en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par le Conseil de Ligue.

L'assemblée est présidée par Patrick BEAUSSART, Président de la Ligue Régionale d'Ile-de-France de Tennis de Table.

Sont représentés :

- Le club de Chénas 78 AS, représenté par Mr Eric MATHEAU disposant de 7 voix,
- Le club de Courbevoie Sport Tennis de table, représenté par Nathalie PARAVY disposant de 6 voix
- Le club d'Eaubonne CSM, représenté par Denis QUELEN disposant de 5 voix

Soit au total, 3 clubs représentés, totalisant 18 voix sur les 1415 voix de la ligue.

Le président constate que les associations présentes ou représentées sont au nombre de 3, soit moins de la moitié des 358 clubs de la ligue Ile-de-France et possèdent 18 voix, soit moins de la moitié des 1415 voix totales de la ligue.

En conséquence, l'assemblée ne peut pas valablement délibérer.

La séance est levée à 19h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

Patrick BEAUSSART  
Président de la Ligue  
D'Ile de France de tennis de table